

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant création à la Guadeloupe d'une deuxième Cour d'assises. (N° 130, session extraordinaire 1891.)

Nommée le 15 janvier 1892. E 89-26

MM.

- 1^{er} BUREAU : ÉMILE LENOËL.
2^e — MONIS.
3^e — ISAAC.
4^e — DROUHET.
5^e — ÉMILE DURAND-SAVOYAT.
6^e — JULES CAZOT.
7^e — BOZÉRIAN.
8^e — JULES GODIN.
9^e — BENOIST. 286



1
Séance du 18 Janvier 1892

Présidence de M. Cazot

M. Isaac secrétaire

Les membres du Bureau se rendent compte de ce que s'est passé dans le Bureau

Cazot, le moins le seul de ceux qui ont voté
L'Assemblée est renvoyée à une prochaine séance

La séance est levée à deux heures

L'Assemblée

Le Secrétaire

Jules Cazot

J. Isaac

Séance du 23 Janvier 1892

La séance s'ouvre à une heure et demie

M. De Foye, qui n'avait pas assisté à la dernière
séance, rapporte ce qui s'est passé au Bureau.

M. Foye a dit dans son Bureau que la solution
refusait de donner une simple consultation, celle de savoir
si le Comité d'offices jointe faisait la création de la
seconde commission.

M. Isaac soutient le projet de loi, qui a été discuté
depuis 1882. Il donne des renseignements sur la situation
de la faculté et sur les conditions habituelles qui ont été
faites

M. ^{Godin} Lenoir soutient également le projet

M. Lenoir rappelle ce qui s'est passé en 1878, et indique le moyen
pour lequel on décide d'attirer l'attention de la
Réunion. Il demande s'il ne faudrait pas aujourd'hui étudier
deux lois aussi bien à la Faculté qu'à la Faculté.

M. Godin explique que les études les plus avancées
il fallait visiter au Foreign, pour obtenir le projet. Ce projet est
la Commission de l'Étude qui a été créée. Aujourd'hui la situation n'est
pas la même.

Mr Isaac dit qu'il faudrait accepter d'abord
le projet qui concerne la Guadeloupe. Sauf
à statuer pour les Martiniques quand un
nouveau projet sera déposé pour cette dernière Colonie

La Commission adopte le projet, et
nomme Mr Isaac rapporteur

Le Président

Le Secrétaire

Tul. Cazot

A. Meyer

Paris Du 7 février 1891

La séance s'ouvre à une heure un quart,
sous la présidence de Mr. Cazot

Mr. Isaac donne lecture de
son rapport qui conclut à l'adoption du projet
de loi déjà voté par la Chambre des Députés
Le ~~projet~~^{rapport} est adopté

La séance est levée à une heure

trois quarts

Le Président

Le Secrétaire

A. Meyer

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.